

HENRI MARLIÈRE
OU «UNE PAGE D'HISTOIRE
AU NOM DE CE GRAND CITOYEN
QUI FUT SURTOUT BIEN MODESTE»

Henri Marlière

**LE CURÉ HENRI MARLIÈRE.
PRIÈRE DE RÉSISTER !**

**CHARLEROI
ARCHIVES**

DÉCEMBRE 2019 – N°5

CHRISTIAN JOOSTEN

Photo de couverture : Portrait d'Henri Marlière
(photo studio Deton – coll. Archives Ville et CPAS
de Charleroi)

UNE JEUNESSE DISCRÈTE

C'est à Maubray (entité d'Antoing), le 6 février 1868, que naît Henri Marlier. Marlier et non Marlière ? En effet ! Bien que les deux orthographes se chevauchent allègrement durant sa vie, les registres de naissance de Maubray montrent bien sa famille sous l'appellation unique de «Marlier». Son père, Joseph Marlier, né en 1825, signe l'acte de naissance de cette manière quand Henri est déclaré à la commune. Sa mère, Marie-Thérèse Descouvemont, cabaretière à Maubray (rue de Bitremont), est déjà à la tête d'une belle famille. Après Albéric (en 1860), Marie-Hortense (1863), Désiré (1864) et Julia (1865), Henri arrive au monde bien entouré de frères et sœurs. Quelques années plus tard, Alphonse (en 1871) et Anna (en 1874) viendront compléter la famille Marlier.

Après des primaires à l'école communale de Maubray, Henri part au Collège d'Enghien pour ses humanités avant d'entrer au Séminaire de Tournai pour sa préparation à la prêtrise en 1888.

D'une «piété exemplaire, de bon caractère, honnête et de bonne santé» sont les évaluations consignées durant son apprentissage dans le registre des séminaristes ⁽¹⁾. Assez doué en chaire, et avec des capacités intellectuelles clairement supérieures, il est ordonné prêtre le 11 octobre 1891 ⁽²⁾ et aussitôt envoyé à l'Université de Louvain pour y faire des études supérieures, dont il sortira huit années plus tard Docteur en Philosophie et Docteur en Sciences. Sa thèse remarquée sur l'hérédité selon saint Thomas sera publiée en 1895 ⁽³⁾. C'est d'ailleurs le premier écrit retrouvé où l'enfant Marlier s'est transformé en Henri Marlière.

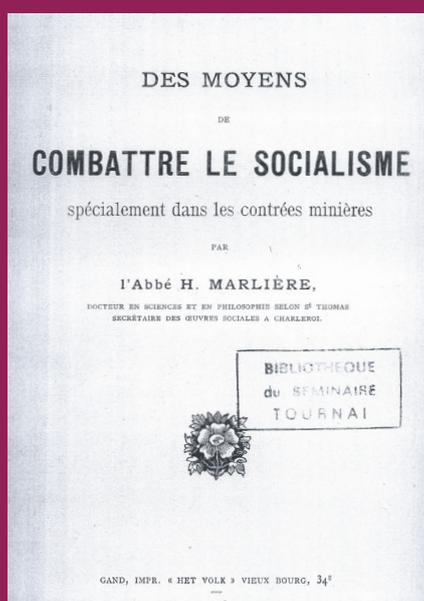
Alors que certains le voyaient «faire carrière» comme chargé de cours à l'université, il marque pourtant son intérêt pour l'enseignement moyen et après quelques mois, retourne au Collège d'Enghien en tant que professeur de physique et chimie, mais également d'allemand ; fonction qu'il exercera de 1896 à 1899.

LE MILITANT DE «RERUM NOVARUM»

Plutôt discret, Henri Marlière est appelé à Charleroi au tournant du siècle et officie comme vicaire pour l'église Saint-Christophe. Ses tâches principales dépasseront largement le cadre des offices à l'église. Il apparaît ainsi comme aumônier à l'hôpital civil et pour la société coopérative «les Ouvriers Réunis» ⁽⁴⁾, mais aussi et surtout comme Secrétaire des Œuvres sociales à Charleroi dans le but avoué de faire progresser les mutuelles chrétiennes.

En cette période de très fort développement industriel de Charleroi, aux crises ouvrières et sociales marquées depuis les événements de 1886, Henri Marlière va s'attacher à diffuser les idéaux chrétiens par une propagande acharnée contre l'ennemi de l'époque : le socialisme. À ce titre, il publie en 1903, dans le cadre du congrès de Hasselt de la Ligue démocratique belge ⁽⁵⁾, «des moyens de combattre le socialisme spécialement dans les contrées minières» ⁽⁶⁾, véritable petit manuel de résistance face au péril «qui synthétise, peut-on dire, toutes les erreurs des siècles [...] destructeur de la religion, de la famille, de la propriété, de l'autorité, des quatre pylônes sur lesquels repose l'édifice de l'humanité» ⁽⁷⁾. Son écrit s'inscrit très clairement dans la lignée de l'encyclique du Pape Léon XIII «Rerum Novarum», éditée en 1891 et qui établissait la base de la doctrine sociale de l'Eglise catholique en réponse aux initiatives tant dans le monde religieux ou politique chrétien que socialiste sur les conditions ouvrières.

En effet, avec l'avènement du suffrage universel instauré lors des élections législatives des 14 et 21 octobre 1894, la région de Charleroi a basculé très clairement vers le socialisme, favorisé d'autant plus par les divisions internes de la mouvance catholique ⁽⁸⁾. Organisés sous l'appellation généraliste des «Œuvres sociales», les mouvements chrétiens,



Page de titre de l'ouvrage de l'abbé Marlière,
1903 (bib. du séminaire de Tournai)

dont l'avocat Michel Levie ^[9] sera une figure de proue, se regroupent autour d'actions «*tendant à l'amélioration des conditions matérielles des ouvriers sur une base religieuse et antisocialiste*» ^[10]. Conférences éducatives, coopératives, mais aussi organisations artistiques et cercles divers (horticoles, pour le petit élevage...) vont ainsi proliférer à Charleroi comme dans toute la Belgique avec plus ou moins de succès.

Pendant 10 ans, de 1901 à 1911, Henri Marlière s'évertue donc à répandre et connecter un tissu associatif à travers la région de Charleroi. En août 1911, avec le décès de l'abbé Edouard Saussez, curé de la paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue (église de la ville basse à Charleroi), une nouvelle fonction s'annonce pour lui.

QUAND LA VILLE BASSE SE DÉCOUVRE UN CURÉ

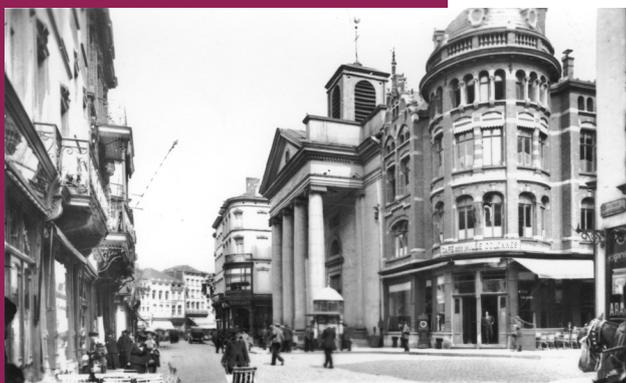
L'annonce de la nomination d'Henri Marlière comme successeur de l'abbé Saussez dans le *registre d'annonces*, véritable journal de bord de la vie quotidienne d'une paroisse, est quasi anodine. À la date du 28 octobre 1911, on peut y lire : «*Dimanche prochain, à 10h, monsieur l'abbé Rasneur, doyen de Châtelet, fera l'installation de monsieur l'abbé Marlière H., nouveau curé de la paroisse (nommé depuis le 21 août 1911)*» ^[11].

Fortement impliqué au sein de sa paroisse et toujours discret, il devient une personnalité remarquée avec le premier conflit mondial. Ses sermons, dès 1914 et jusqu'en 1918, sont de véritables «*conférences patriotiques dans son église*», comme aime le rappeler Emile Dutilleul, Bourgmestre de Mont-sur-Marchienne dans un hommage posthume. «*Ces allocutions enflammées, l'énergie de la logique du Docteur en Philosophie, ont tôt fait d'attirer la foule dans son église. Croyants et non-croyants s'y donnent rendez-vous pour entendre une parole de réconfort et d'espoir. Pour canaliser la foule de ses auditeurs, l'abbé Marlier est obligé d'instituer une messe supplémentaire*»; le tout au grand dam de l'autorité allemande qui l'emmène à maintes reprises entre deux soldats pour s'expliquer. Il parvient chaque fois à duper l'autorité «*grâce à sa connaissance approfondie de la langue allemande jointe à sa subtilité d'esprit*» ^[12].

Avec le retour de la paix, Henri Marlière reprend son anonymat et ses missions quotidiennes. On le retrouve toutefois à la Une du journal *le Rappel* en date du 21 septembre 1936 ^[13] à l'occasion d'un long article consacré à son jubilé pastoral.

La veille, le dimanche 20 septembre, un long cortège composé de délégations des écoles libres de Charleroi (Saint-Joseph, Institut Notre-Dame – ville basse, les Jésuites), d'associations, de fanfares de Marcinelle et d'ailleurs, mais également d'un public nombreux d'anonymes rendent un hommage aux vingt-cinq années de présence dans la paroisse. Accompagné d'autorités ecclésiastiques – dont Monseigneur Rasneur, l'ancien doyen qui l'avait installé en sa paroisse –, l'église de Saint-Antoine-de-Padoue déborde de fleurs et de drapeaux, et les sermons évoquent tous l'abnégation de ce serviteur de l'Eglise. Pour l'occasion, nombreux sont ceux qui suivent l'office du parvis de l'église de la ville basse. Après la cérémonie, le cortège se reforme et l'accompagne jusqu'à la cure, rue de Marchienne, pour une réunion à caractère plus familial. De nouvelles fleurs et des acclamations, ainsi que quelques présents comme un calice offert par la paroisse et un livre d'or, cadeau des Sœurs de Notre-Dame dont il affectionne tout particulièrement l'enseignement, viennent saluer le jubilaire.

Cet événement joyeux ne peut cependant pas masquer les bruits de bottes qui se font



Rue de Marchienne à Charleroi, on y aperçoit l'entrée de l'église de la ville basse (Fonds Theys – coll. Archives Ville et CPAS de Charleroi)



Cortège du jubilé. Un abbé Marlière bien entouré. (coll. Archives Ville et CPAS de Charleroi)



Écusson des Sœurs de Notre-Dame
(coll. Archives Ville et CPAS de Charleroi)



20 octobre 1941, des soldats allemands se font photographier autour de la carcasse d'un bombardier anglais abattu au-dessus de Mont-sur-Marchienne. (coll. W. Theys)

entendre en Allemagne d'abord, puis en Belgique avec des tensions politiques de plus en plus intenses. Puis vient la Pologne, l'entrée en guerre de la Belgique, et de nouveaux faits d'armes pour le curé Marlière.

DIEU ET PATRIE

«Dès l'attaque de la Pologne, il recommence une série de sermons stigmatisant la conduite de l'agresseur, et en mai 1940, resté à son poste, nonobstant la crainte qu'il pouvait avoir d'être à bon droit l'objet de représailles, il n'hésite pas à persévérer dans la tâche qu'il s'est assurée, de soutenir les courages défaillants, de flétrir la conduite de l'Occupant, et de proclamer énergiquement de quelle honte se couvrent les trafiquants du marché noir, les mauvais Belges, rexistes et autres apportant leur aide à l'ennemi» (14).

Un premier fait d'arme qui marque les esprits date d'octobre 1941. Bien que surveillé par les Allemands, Henri Marlière annonce solennellement lors d'un sermon en chaire une messe *«pour le repos des âmes des aviateurs canadiens tombés sur le territoire de la commune de Mont-sur-Marchienne, pour leur patrie et pour la nôtre»* (15), et invite l'audience présente à venir nombreux à cette occasion. Ce qu'il fait le samedi 27 octobre. Un catafalque sur lequel reposent un drapeau anglais et un autre belge trône au milieu de l'église et, durant l'office, les hymnes nationaux des deux pays sont joués plusieurs fois. Aux orgues ce jour-là, le courageux avocat Pierre Leclercq. Pour l'occasion, prévoyant une foule nombreuse, il fait installer une centaine de chaises supplémentaires sur lesquelles, quelques jours auparavant, les élèves et Sœurs de Notre-Dame gravèrent en secret sur la tablette le drapeau belge et la devise de l'abbé Marlière: «Dieu et Patrie»; suivis de la date, 1941.

Et pour bien se faire comprendre, il recommence le lendemain. Au total, quatre messes et une église comble à chaque fois.

L'autorité allemande n'appréciant que peu la plaisanterie chercha bien à punir les coupables, mais l'histoire veut que ce soit une cagnotte «anonyme» organisée par les jeunes élèves de Notre-Dame en hommage aux aviateurs qui aurait payé les offices (16). Pieux mensonge révélé lors d'un hommage car la fillette qui apporta les fonds nécessaires n'était autre que sa petite nièce, la fille du Juge Marlier. Si les Allemands ne surent jamais le fin mot de l'histoire, il était certain que le curé de la ville basse devenait un gênant plaisantin.

L'année suivante, la répression s'accroît sur la population de Charleroi ainsi que sur ses élus. Après un premier remaniement révoquant les Conseillers communaux en avril 1941, les autres élus se voient interdits de siéger début septembre 1942 avec l'instauration du Grand Charleroi (17). Cette étape marque la prise en main de la région par l'autorité allemande et son bras armé belge, les Rexistes. Sous la houlette d'un nouveau bourgmestre, Prosper J. Teughels, et de neuf conseillers, l'objectif du nouveau Collège est clairement de collaborer et d'instaurer cet Ordre Nouveau si cher à Léon Degrelle. La répression et les sanctions s'accroissent rapidement, répondant aux actes de la Résistance.

Henri Marlière, lui, continue ses prêches patriotiques lors des messes, comme pendant la Première Guerre mondiale, souvent devant une église comble de croyants et laïcs. En 1943, alors âgé de 75 ans, il est menacé en pleine messe par un milicien rexiste, qui le braque de son arme pour le faire taire. Cohue dans l'église, des personnes protègent l'homme de foi. *«J'ai été témoin de cette scène; jamais, je vous l'assure, je ne revivrai une heure comme celle-là. Les deux hommes s'approchaient l'un de l'autre, mon oncle était descendu de la chaire et essayait de se frayer un passage dans la foule qui occupait son église; et ce Garde, revolver au poing, essayait lui aussi de se frayer un passage. Ils allaient l'un*

vers l'autre; des femmes s'accrochaient au surpli du curé en criant: "N'y allez pas", mais il répondait: "Laissez-moi tranquille!". Il voulait à toute force aller expulser le Garde wallon, quand tout à coup l'on vit surgir de la foule un véritable géant. J'ai su qu'il s'agissait d'un capitaine de l'armée belge qui, bousculant les chaises, vint se planter devant le Garde wallon en lui disant: "Halte!". L'autre, qui était un homme plutôt petit, fut assez surpris de se trouver devant ce géant et resta interloqué. Ce géant lui dit: "Rengainez!". Tout docilement, le Garde wallon rengaina son revolver. "Sortez maintenant", et il sortit suivi par le géant en question. Et bien alors, il se passa dans l'église un spectacle absolument inoubliable; les auditeurs qui se trouvaient là ont hurlé en pleine occupation: "Vive la Belgique, vive le curé de la ville basse!"^[18]. Remontant vers la chaire, Henri Marlière déclara cependant qu'il savait que l'incident ne resterait pas sans suite: «Je sais ce qui m'attend, mais je suis prêt»^[19].



Léon Degrelle, entouré des officiers Dietrich et Vermeire, saluant la Légion wallonne sur le parvis de l'hôtel de ville de Charleroi, 1^{er} avril 1944 (J.-L. Roba – coll. Archives Ville et CPAS de Charleroi)

Victime régulière de propos injurieux dans les colonnes du *Journal de Charleroi*^[20] de la plume du directeur, Joseph Spilette, et de sa collaboratrice «Nell», le curé répond lors de ses sermons en dénonçant la conduite de leurs auteurs. Les problèmes cardiaques dont il se savait atteint s'accroissent cependant avec l'âge. Frappé par un soldat allemand ivre après un office, il décide de résister; ce qui lui valut une première alerte et un séjour à l'infirmerie.



Un des nombreux symboles de la Libération (Fonds William Theys – coll. Archives Ville et CPAS de Charleroi)

Arrêté le 9 mai 1944 par la Gestapo, Henri Marlière est détenu à la prison de Charleroi. Sa détention est particulièrement pénible. D'abord installé dans l'aile réservée aux Allemands, la plus répressive, il est par la suite transféré avec les prisonniers belges. Remis en liberté le 28 juillet 1944, l'abbé Marlière est envoyé en résidence surveillée chez sa sœur, à Maubray. Sa santé chancelle et quand il revient en octobre 1944 dans un Charleroi libéré, il n'est plus que l'ombre de lui-même. «Tous les événements auxquels il est mêlé semblent abrégés ses jours. On le voit se traîner jusqu'à son église, pour y remplir sa mission»^[21]. Malgré tout, dès juillet 1945, l'abbé Marlière continue à célébrer des messes pour les soldats américains. Le curé Balsat, son remplaçant, l'aide au quotidien et allège au maximum sa charge.

Malade et fatigué, le curé Henri Marlière décède à la cure de la rue de Marchienne à Charleroi, le 27 juin 1947. La presse carolo dans son ensemble salue le défunt, rappelant au passage ses prêches patriotiques et son opposition constante envers l'ennemi et les collaborateurs. Même la *Nouvelle Gazette*, pourtant assez opposée à la mouvance catholique, publie un éloge: «On le disait assez sectaire, mais cette intransigeance même témoignait de l'ardeur de ses convictions. Tous les Carolorégiens garderont de l'abbé Marlière le souvenir d'un patriote fervent qui ne transigea jamais, car il fut un saint homme dans toute la valeur de cette qualification»^[22]. Ses funérailles, le 1^{er} juillet, sont l'occasion pour les associations patriotiques, les fanfares et les Cercles de venir lui rendre un dernier salut. Le Bourgmestre Joseph Tirou et une très grande partie du Conseil communal sont également présents, des militaires, des médecins, des juges, ainsi que de nombreux membres du clergé. Après un dernier hommage, le corps part vers son village natal, Maubray, où sa tombe se trouve encore.



1945, la maison d'un Garde wallon incendiée à Montigny-le-Tilleut (coll. Archives Ville et CPAS de Charleroi)

UN ULTIME HOMMAGE

Mont-sur-Marchienne, séance extraordinaire du Conseil communal, le 17 septembre 1948. La salle de l'hôtel de ville est comble ce soir-là pour remettre, à titre posthume, la décoration et le brevet de l'abbé Marlier à son neveu, pour services patriotiques rendus pendant la guerre.

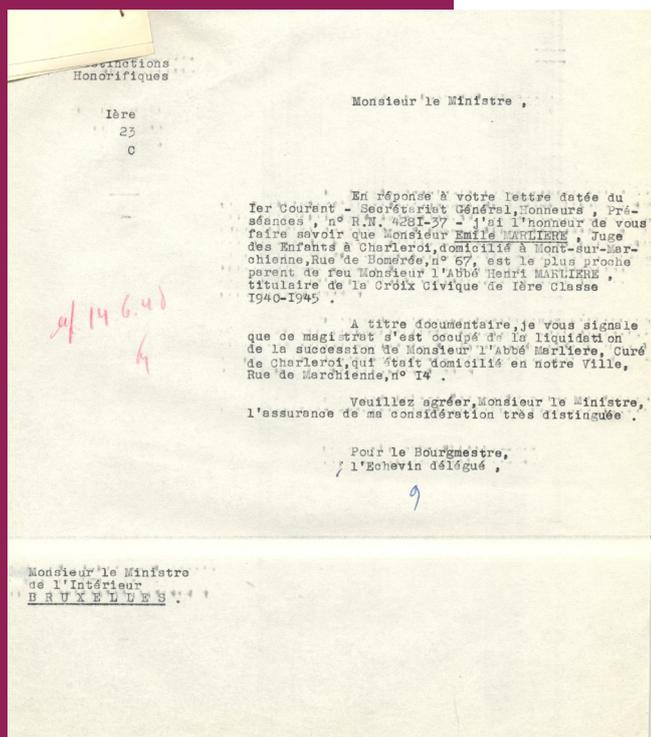
Emile Dutilleul, le Bourgmestre socialiste de Mont-sur-Marchienne, est particulièrement fier de pouvoir rappeler à l'assemblée la personnalité de l'abbé Marlière. Un long discours émaillé d'anecdotes sera d'ailleurs retranscrit en intégralité dans le registre officiel des séances communales. *«Cet homme ne connaît pas la vengeance car, lorsque la Justice belge veut obtenir son témoignage au cours des procès contre Spilette et les rexistes, il se refuse déclarant qu'il a tout simplement fait son devoir, et ne voudrait rien faire qui puisse paraître comme un acte de vengeance»* ^[23], déclare le Bourgmestre.

En tant qu'ancien résistant dans différents réseaux, Emile Dutilleul évoque aussi le fait qu'Henri Marlière a été recherché par les tueurs du 18 août 1944 *«et que c'est à son défaut que les assassins ont arrêté et tué son chef immédiat, M. le Chanoine Harmignies, Doyen de Charleroi»*. Cette date d'août 1944 reste gravée dans les mémoires de la région de Charleroi. Suite à l'assassinat d'Oswald Englebin, second Bourgmestre rexiste de Charleroi, une centaine de miliciens décident d'une opération punitive contre des personnalités connues. Dix-huit personnes seront exécutées à Courcelles, au Rogniac ^[24], mais bien d'autres cadavres seront laissés dans le sillage des rexistes à Jamioulx, Mont-sur-Marchienne, Charleroi... Au total, 27 assassinats seront commis en l'espace de quelques heures ^[25].

S'il n'a pas été possible de confirmer ce qu'avance Emile Dutilleul dans son discours, l'abbé Marlière était cependant très probablement une cible potentielle en ces moments d'intenses tueries.

Emile Marlière, Juge pour enfants et neveu de l'abbé, remerciera l'assemblée, les autorités de Mont-sur-Marchienne, mais également le Bourgmestre Tirou qui a fait le déplacement de Charleroi spécialement pour la cérémonie, les amis présents. Après une minute de silence, c'est au cri de *«Vive le curé de la ville basse, Vive la Belgique!»* que se clôture l'hommage.

Resté dans l'ombre pendant plus d'un demi-siècle, le curé Marlière est réapparu lors d'une recherche archivistique par notre Service. Héro méconnu, humble, l'Abbé Marlière méritait qu' *«une page d'histoire au nom de ce grand citoyen qui fut surtout bien modeste»* ^[26] soit écrite. Voilà qui est fait.



Lettre du Juge Emile Marlière en remerciement de la décoration octroyée
(Fonds décoration civile – Archives Ville et CPAS de Charleroi)



Maubray, tombe de l'abbé Marlière (Photo Ida Dereppe)

REMERCIEMENTS :

À madame Ida Dereppe, dont les souvenirs d'enfance agrémentent la biographie de cet oncle si particulier ;

À madame Henriane Vanuxem, du Séminaire de Tournai, pour les archives retrouvées ;

Aux Archives de l'Etat à Mons, qui ont reçu en dépôt en 2019 les archives de la paroisse Saint-Christophe à Charleroi ;

Aux Services Population d'Antoing et de Charleroi pour leur précieuse collaboration.

NOTES DE FIN

1) *Archives du Séminaire de Tournai, registre d'entrées des séminaristes de 1874-1875 à 1938-1939, page titrée «Cours de 1888-1889».*

2) *Idem.*

3) *Henri Marlière, Etude sur l'hérédité. Dissertation pour le doctorat en Philosophie selon S. Thomas. Louvain, Typographie de J. Van Linthout, 1895, 148 p.*

4) *Fondée en 1891, les «Ouvriers Réunis» compte en 1911 près de 5000 coopérateurs. Outre des aides en cas de maladie ou de blessures, la coopérative intervient en cas de pension ou de décès d'un membre. La boulangerie vend annuellement 5.000 tonnes de pains et 21.345 hectolitres de bières (chiffres de 1910). Voir Gustave Drèze, Le livre d'or de l'exposition de Charleroi 1911, tome 2, p. 194.*

5) *Fondée en 1891, la Ligue démocratique belge est une organisation regroupant des associations de mouvement chrétienne dans le cadre plus large de la diffusion de la question sociale initiée par le Pape Léon XIII dans son Encyclique «Rerum Novarum». Cet agglomérat associatif hétéroclite empêchera souvent la prise de positions tranchées du mouvement. De larges divisions internes amèneront également à la disparition de la Ligue à l'aube de la Première Guerre mondiale. Malgré un sursaut au sortir du conflit, elle cessera ses activités dès 1920. Pour aller plus loin: Gustave Eylenbosch, La Ligue démocratique belge, notice, 1891-1920. Gand, imp. Het Volk, s.d..*

6) *Henri Marlière, Des moyens de combattre le socialisme spécialement dans les contrées minières. Gand, imp. Het Volk, 1903, 24 p.*

7) *Idem, p. 5.*

8) *Pour plus de renseignements sur cette période et le mouvement chrétien à Charleroi, voir Bernard Baumaal, l'Eglise de Charleroi et le monde ouvrier entre 1886 et 1894. In: Françoise Rosart et Guy Zelis (dir.), Le Monde Catholique et la Question Sociale (1891 – 1950). Bruxelles, EVO, 1992, pp 67-88.*

9) *Michel Levie (Binche, 1851 – Saint-Josse-ten-Noode, 1939): Député catholique de Charleroi de 1900 à 1920, cet avocat et ancien Ministre des Finances sera sa vie durant actif au sein d'associations financières et sociales. Il est notamment à l'initiative, en 1920, d'un projet commun avec Jules Destrée et Emile Vandervelde sur l'instauration du suffrage universel pour les hommes et femmes de plus de 21 ans.*

10) *Bernard Baumaal, l'Eglise de Charleroi et le monde ouvrier entre 1886 et 1894. In: Françoise Rosart et Guy Zelis (dir.), Le Monde Catholique et la Question Sociale (1891 – 1950). Bruxelles, EVO, 1992, p.83.*

11) *Archives de l'Etat à Mons, Paroisse Saint-Christophe à Charleroi. Dépôt 2019 – Registres d'annonces, années 1910-1914.*

12) *AVCC, fonds des registres Collège/Conseil, registre du Conseil communal de Mont-sur-Marchienne, séance du 17-09-1948, point unique: «Remise de la décoration et du brevet accordés à titre posthume à M. l'Abbé Marlier, curé de la Ville-Basse, pour services patriotiques rendus pendant la guerre», pp 210-217.*

13) *----, Le Jubilé pastoral de M. l'abbé Marlière, curé de la Ville-Basse à Charleroi. In: le Rappel, 21-09-1936, pp 1-2.*

14) *AVCC, fonds des registres Collège/Conseil, registre du Conseil communal de Mont-sur-Marchienne, séance du 17 septembre 1948, point unique: «Remise de la décoration et du brevet accordés à titre posthume à M. l'Abbé Marlier, curé de la Ville-Basse, pour services patriotiques rendus pendant la guerre», pp 210-217.*

15) *Idem.*

- 16) Archives de l'Etat à Mons, Paroisse Saint-Christophe à Charleroi. Dépôt 2019 – Registres d'annonces, années 1941-1947. À la date du 27 octobre, il est inscrit : «à la demande des élèves des Sœurs de Notre-Dame, messe chantée pour le repos des âmes des aviateurs anglais tombés au champs d'honneur à Mont-sur-Marchienne».
- 17) Le Grand Charleroi était une fusion administrative de 31 communes réparties en 6 districts : le 1^{er} regroupait Charleroi, Couillet, Dampremy, Gilly, Jamioulx, Lodelinsart, Loverval, Marcinelle, Montignies-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne, Acoz, Gerpinnes, Ham-sur-Heure, Fleurus, Joncret, Marbaix-la-Tour, Nalinnes; le 2^e, Châtelet, Bouffioulx, Châtelineau, Farciennes, Pironchamps et Pont-de-Loup; le 3^e, Gosselies, Jumet, Ransart et Heppignies; le 4^e, Courcelles, Roux, Souvret et Trazegnies; le 5^e, Fontaine-l'Évêque, Forchies-la-Marche et Leernes; le 6^e, Goutroux, Landelies, Marchienne-au-Pont, Monceau-sur-Sambre, Montigny-le-Tilleul et Gozée.
- 18) AVCC, fonds des registres Collège/Conseil, registre du Conseil communal de Mont-sur-Marchienne, séance du 17 septembre 1948, point unique : «Remise de la décoration et du brevet accordés à titre posthume à M. l'Abbé Marlier, curé de la Ville-Basse, pour services patriotiques rendus pendant la guerre», pp 210-217. Cette citation est extraite du discours du Juge Emile Marlière, son neveu.
- 19) Idem.
- 20) Le Journal de Charleroi a été "volé" par des collaborateurs dès 1940. Dans sa première édition, une fois ses locaux récupérés, la rédaction explique à ses lecteurs les méfaits de Spilette et d'autres. Voir : ---, «le "Journal de Charleroi" pendant la guerre». In: Journal de Charleroi, 14-09-1944, p. 1.
- 21) AVCC, fonds des registres Collège/Conseil, registre du Conseil communal de Mont-sur-Marchienne, séance du 17 septembre 1948, point unique : «Remise de la décoration et du brevet accordés à titre posthume à M. l'Abbé Marlier, curé de la Ville-Basse, pour services patriotiques rendus pendant la guerre», pp 210-217.
- 22) ---, «Mort de M. le curé Marlière». In: La Nouvelle Gazette, 28 et 29-06-1947, p. 4.
- 23) AVCC, fonds des registres Collège/Conseil, registre du Conseil communal de Mont-sur-Marchienne, séance du 17 septembre 1948, point unique : «Remise de la décoration et du brevet accordés à titre posthume à M. l'Abbé Marlier, curé de la Ville-Basse, pour services patriotiques rendus pendant la guerre», pp 210-217.
- 24) Un mémorial rappelle encore de nos jours ce triste massacre. Un hommage est rendu chaque année aux victimes.
- 25) Voir à ce sujet : Alfred Lemaire, «Le crime du 18 août ou les journées sanglantes des 17 et 18 août 1944 dans la Région de Charleroi». Couillet, Imprimerie Maison d'Éditions, 1948, 400 p..
- 26) AVCC, fonds des registres Collège/Conseil, registre du Conseil communal de Mont-sur-Marchienne, séance du 17 septembre 1948, point unique : «Remise de la décoration et du brevet accordés à titre posthume à M. l'Abbé Marlier, curé de la Ville-Basse, pour services patriotiques rendus pendant la guerre», pp 210-217.